

**MAIRIE
DE
CHAPTELAT**

**Nombre de
conseillers**

en exercice	19
présents	13
votants	14

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an *deux mille VINGT SIX*
le 3 février

Le Conseil Municipal de la commune de
CHAPTELAT

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A la mairie, sous la présidence de
Madame Julie LENFANT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/01/2026

Présents (13) : Julie LENFANT, Alain LAURENT, Marie Yvonne TAMAGNAUD PONTELLO, Sébastien DESERBAIS, Nicolas DECHAUX, Christian PROVOST, Nathalie DUMAINE, Thierry PEYRAT, Laetitia VERGNE, Christel MASDIEU, Caroline LAVIGNE, Marion RABIET, Karine LEONARD

Absent avant donné procuration (1)

Pascal PARDOUX donne procuration à Marie Yvonne TAMAGNAUD PONTELLO

Absents (5) :

Katja LAFONT.

Philippe LAURENT.

Christophe BERTRAND.

Ophélie GREGORIO.

Pierre ROUSSEAU

Secrétaire de séance : Alain LAURENT

**III/ AUTORISATION DONNEE AU MAIRE DE SIGNER LES MANDATS
D'INVESTISSEMENT 2026.**

Mme la maire rappelle au conseil l'art L 1612-1 du CGCT qui stipule que pour la bonne marche des collectivités le maire peut procéder avant le vote du budget d'une année N au mandatement de dépenses d'investissement sur les 3 premiers mois de l'année N équivalentes à 25% des dépenses N-1.

Un certificat du maire établira pour chaque budget les sommes des chapitres 20 21 et 23 qui ne devront pas être dépassées pour le premier trimestre 2026.

Budget Principal

Chapitre – libellé	Crédits ouverts au titre de l'exercice 2025 BP + DMs	Montant autorisé avant le vote du BP 2026 25% (BP n-1)
20 – Immobilisations incorporelles	6 300.00 €	1 575.00 €
21 – Immobilisations corporelles	180 000.00 €	45 000.00 €
23 – Immobilisations en cours	194 682.02 €	48 670.51 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- Décide d'autoriser Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de 2026 avant le vote du budget 2026, dans la limite des crédits définis ci-dessus et représentant au plus 25% des crédits ouverts au titre de l'exercice 2025.

VOTE : **Présents : 13** **Procurations : 1**
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en Mairie le jour, mois et ans que dessus : 04/02/2026

Au registre sont les signatures.

Affiché le 04/02/2026

Pour copie conforme

En mairie le : 04/02/2026

Madame la Maire

